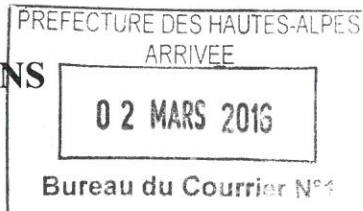


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



N°2016/09

Objet : Approbation du compte de gestion 2015

L'an deux mille seize, le 24 février, à 15h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire en Mairie de Savines-le-Lac, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 24 février 2016

Date de convocation :
Le 4 février 2016

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 21

En exercice : 20

Membres présents
Vote(s) pour 12
Vote(s) contre
Abstention(s)

Secrétaire de séance :
Jean BERNARD

Auxiliaire de secrétaire de
séance :
Christophe PIANA

Etaient Présents :

M. Victor BERENGUEL, Président
M. Marc VIOSSAT, Vice Président
M. Jean BERNARD, Secrétaire
M. Pierre VOLLAIRE, Conseiller Syndical
M. Marc AUDIER, Conseiller syndical suppléant Chantal EYMOUD
Mme Valérie GRECARD, Conseillère Syndicale
M. Robert FRAYSSINES, Conseiller Syndical
M. Christian DURAND, Rapporteur du Budget
Mme Carole CHAUVET, Membre du Bureau
Mme Marine MICHEL, Conseillère Syndicale
Mme Ginette MOSTACHI, Conseillère Syndicale
Mme Anne TRUPHEME, Conseillère Syndicale suppléant Valérie ROSSI

Etaient représentés :

Mme Chantal EYMEUD par Marc AUDIER
Mme Valérie ROSSI par Anne TRUPHEME

Etaient invités : M. Roger MASSE, Conseiller Départemental 04, Maire de La Bréole, M. GLEVAR, Président du CDV 05, M. Jean CAPELLA CCI05, M. Alain ZURBACH EDF hydro, M. Régis BOUCHACOURT CCI05, Mme Brigitte FOURRTES Comité de Promotion, M. GAMBAUDAU, Maire de Pontis, M. Philippe CATELAIN Président du SPPSP, M. Guy KLETTY, Maire de St Vincent les Forts

Etaient excusés :

Mme Catherine SAUMONT, Vice Présidente ; Mme Bénédicte FEROTIN, Conseillère Syndicale ; M. Jean CONREAUX, conseiller syndical, M. Arnaud MURGIA, Conseiller Syndical ; Mme Maryvonne GRENIER Conseillère Syndicale Suppléante, M. Christian HUBAUD, Conseiller Syndical suppléant ; Mme Béatrice ALLOSIA Conseillère Syndicale ; M. Marcel CANNAT, Conseiller Syndical ;

Lesquels, formant la majorité des membres en exercice, déclarent :

- Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Percepteur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;
- Après s'être assurés que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015 celui de tous les titres de recettes émis et celui de

tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015 ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,

Après en avoir délibéré, le comité syndical, réuni le 24 février 2016 :

- **APPROUVE**, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte de gestion 2015 dressé par Monsieur le Trésorier d'Embrun-Savines-le-Lac.

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Président du S.M.A.D.E.S.E.P.



Victor BERENGUEL

